

Procès-verbal Conseil d'établissement # 1 du 01 octobre 2024

Présents administration :

Mme Anne- Sophie GOUIX (proviseure), M Youcef BENHAMOU (proviseure adjoint) , M. William RIBAS (directeur CE-CM), M. Frédéric GULKASEHIAN (DAF), Mme Sémilia HEMMAZ (CPE) Mme Audrey HOSNY GUINARD (directrice Maternelle CP), M. Guillaume ROUTIER (COCAC adjoint).

Présents représentants des personnels :

Mesdames Nadia SABY, Annie LANGLOIS, et Monsieur Mohamed ALAOUI.

Présents représentants des élèves et des parents :

Mme ANSARI; MM. AL GALIB, BOURDAREAU, HAYE et JOLLAIN

Présents invités à voix consultative : M. GRIMA et Mme MORIOU, conseillers des français de l'étranger, Mme BILGER, personnalité qualifiée (TotalEnergie)

Excusés : Mme Tejjini, M. Serol.

15 membres à voix délibérative sont présents à l'ouverture de la séance. Le quorum est atteint. La séance est ouverte à 17h32.

M. Benhamou, membre de droit, est désigné secrétaire de séance.

Madame Langlois est désignée secrétaire de séance adjointe.

Ordre du jour

1. Approbation du PV de la séance du 26/06/2024.
2. Bilan de rentrée.
3. Présentation du budget rectificatif n°2 2024. (Pour avis)
4. Plan de formation continue des personnels, bilan de la cellule de formation continue.
5. Présentation du Plan Particulier de Mise en Sécurité.
6. Présentation du Projet Local d'Évaluation du cycle terminal.
7. Vote des modalités électroniques pour les élections des représentants des parents.
8. Indemnités pour mission particulière (pour avis).
9. Questions diverses.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

1. Approbation du PV de la séance du 26/06/2024.

Le PV de la séance du 26/06/2024 est approuvé à l'unanimité.

2. Bilan de rentrée.

Les effectifs sont à 1738 élèves. On constate une légère diminution par rapport à 2023 mais des inscriptions sont en cours.

- **Personnels**
 - Recrutement en cours d'un 2^{ème} CPE
 - Recrutement FLSCO 1^{er} degré
 - Émiratisation: poursuite des recrutements
- **Points de vigilance**
 - Les demandes de changement de classe, de spécialités, d'options
 - Les désistements
- **Travaux**
 - Sas d'entrée
 - Terrains de sport synthétique
 - Ventilateurs
 - Climatisation
 - Bâtiment B': tours d'étalement pour études de la charpente en place. Pas d'information sur l'ordre du jour du CA de l'AEFE.
- **Pédagogie**
 - Ouverture de la 2^{nde} internationale
 - Poursuite du BIA
- **Autorités locales**
 - Année de l'inspection Irtiqaa: implication de tous
 - 8 inspections/ contrôles/ audit annoncés dans l'année
 - Plus tous les contrôles inopinés.

Arrivée de Mme Bilger à 18 h (membre invitée).

Un parent élu souhaite connaître le nombre de places disponibles. Mme la proviseure répond que cela dépend du niveau.

Un enseignant élu demande si l'émiratisation a un impact sur la carte des emplois. Le DAF répond qu'ils n'entrent pas dans le calcul du plafond d'emplois.

Il demande si la direction a un retour sur les interactions entre les émiriens et les autres employés.

Le DAF répond que le lycée cherche à apporter une réelle plus-value pour l'établissement avec les émiriens. Il s'agit de les acculturer à l'établissement.

Un parent élu souhaite savoir si ces embauches se font au détriment d'autres recrutements. La direction répond que non.

Le DAF souhaite avoir un retour sur les travaux qui ont été réalisés durant les congés d'été (Installation des ventilateurs, terrain synthétiques, insonorisation de la cantine)

Un parent élu salue ces travaux. Un représentant des enseignants est satisfait du nouveau terrain de football synthétique.

Le conseiller des français souhaite connaître le coût de l'externalisation de l'EPS. La direction répond que cela coûte 800 000 AED/ an.

Un parent élu souhaite savoir si l'inspection IRTIQAA a un impact sur la poursuite d'étude de nos élèves. La direction répond que non, il s'agit d'inspections locales.

3. Présentation du budget rectificatif n°2 2024. (Pour avis)

Pour rappel, l'objectif d'un budget rectificatif n°2 est d'ajuster les grandes masses budgétaires pour être au plus près de la réalité du résultat de l'année de l'exercice au 31/12.

Ce BR-2, bien qu'il ne comporte pas de modifications majeures, entraîne toutefois une évolution du budget que ce soit au niveau des recettes, des dépenses de fonctionnement, de personnel ou d'investissement.

Dépenses :

Personnel

La masse salariale a été contenue grâce à des recrutements à temps partiel pour le personnel émirien. L'enveloppe de 1 080 000 AED prévue pour le programme d'émiratization a donc été réduite de 600 000 AED. Le budget personnel global est fixé à 28,5 M AED et le réalisé pourrait même être légèrement inférieur à ce chiffre.

Fonctionnement

Les coûts liés aux cotisations d'assurance maladie pour le personnel doivent être réévalués à la hausse (3,3 M AED de dépenses déjà effectuées sur les 9 premiers mois de l'année contre 2,8 M AED initialement prévus pour l'exercice complet). Cette augmentation peut heureusement se compenser par une réduction des frais liés aux déplacements.

En revanche, une enveloppe de 900 000 AED est rajoutée sur la ligne impôts et taxes pour faire face aux diverses amendes qui peuvent toucher l'établissement.

À propos des amendes, une élue enseignante souhaite connaître le type d'habit conforme qu'il faut respecter pour être en conformité. La proviseure répond que le code of conduct rappelle que la mise doit être appropriée genoux et épaules couverts.

Dépenses	
Personnel	28 516 145
Fonctionnement	27 447 445
Total	55 963 590

Investissements :

L'enveloppe d'investissement a été réduite de 730 000 AED, portant le montant total à 1 905 800 AED, car les contrats de maîtrise d'œuvre engagés pour le bâtiment B' n'ont pas été intégralement exécutés.

La diminution du budget alloué au matériel informatique n'impactera pas d'éventuels achats complémentaires sur la fin de l'année.

Un parent élu souligne que l'école doit rester attractive pour les enseignants et les retenir par une politique salariale attractive. Le LLM pourrait proposer des avantages concernant les frais de scolarité des enfants par exemple.

La direction répond que ces questions sont évoquées en toute transparence lors des entretiens d'embauche. Le lycée offre une bonne couverture santé par exemple. Les personnels bénéficient d'une réduction de 40% de réduction pour l'inscription aux activités extra scolaires.

Un élu parent précise que les abattements sur frais de scolarité pour les personnels pourraient être revus par l'ADEK.

Recettes :

La prévision des recettes issues des droits de scolarité pour 2024 évolue favorablement à 65,6 M AED contre 64,6 M AED initialement estimés. Cette évolution positive est liée à des effectifs dépassant légèrement les prévisions mais également à la légère hausse des frais de scolarité.

À noter toutefois une légère baisse des effectifs sur la rentrée scolaire 2024. Cette baisse sera à surveiller.

Le budget total des recettes est de 74,3 M AED.

Une enseignante élue propose de faire payer les inscriptions dès juin pour éviter les désistements des familles.

Le DAF répond que le lycée n'a pas le droit de demander d'avance au-delà de 3 mois avant la rentrée. Actuellement, il est demandé une avance de 1000 AED lors de l'inscription. La somme pourrait être augmentée mais cela ne peut se faire sans une phase de dialogue avec les familles.

Recettes	
Droits de scolarité	65 608 131
Droits d'examen	1 009 720
Autres recettes	7 716 940
Total	74 334 791

Bilan :

- La projection de trésorerie au 31/12/2024 est à 46 283 487 AED.
- Le résultat et le solde budgétaire, après retraitement des flux et des investissements, demeurent excédentaires.

Bilan	
Recettes	74 334 791
Dépenses	55 963 590
Résultat	18 371 201
Investissement	1 905 800
Flux internes	14 557 204
Dotations et reprises sur amortissements	4 126 560
Solde budgétaire après retraitement flux internes et investissements	6 034 757

Un parent élu souligne que le lycée Louis Massignon n'investit pas assez. L'établissement est vétuste, le lycée a des fonds mais n'investit pas suffisamment.

Le DAF répond que sur le bâtiment B', les travaux ne dépendent pas du lycée Il souligne que suite au dialogue avec les parents, de nombreux travaux ont été réalisés.

Avis favorable : 18 Avis défavorable : 0 Abstention: 0

4. Plan de formation continue des personnels, bilan de la cellule de formation continue.

- Une journée le 28/10/2024 pour tous.
- Des obligations ADEK (Conseillère d'orientation et professeurs d'EPS)
- Le plan AEFÉ : il propose plus de 58 formations à l'échelle de la zone.
 - La cellule de formation continue a validé 102 préinscriptions.
 - Des actions de formation en établissement auront lieu : en anglais, arabe, sciences.
 - Le programme Professeurs à Professionnaliser : 4 enseignantes au 2nd degré et 7 au 1^{er} degré
 - Masterisation des personnels : une enseignante en M1 et une en M2
- Des obligations locales de formation: health and safety, food safety, sécurité incendie, 1er secours etc..

5. Présentation du Plan Particulier de Mise en Sécurité.

- C'est un document unique qui comporte les informations nécessaires pour évacuer ou se confiner. Il y a aussi un annuaire de crise et des fiches réflexe en cas d'incident.
- L'établissement doit faire
 - 3 exercices d'évacuation par an
 - 2 exercices de confinement dont un de type attentat intrusion. Ce dernier est fixé au 05/12/2024.

6. Présentation du Projet Local d'Évaluation du cycle terminal.

- Ce projet a été porté à la connaissance de tous les élèves de 1^{ère} et terminale et de leurs représentants légaux.
- Objectifs :
 - Une évaluation équitable et robuste

- Une évaluation qui propose des formats variés qui permettent de progresser.
- Points de vigilance :
 - Les stratégies d'évitement
 - L'absentéisme

7. Vote des modalités électroniques pour les élections des représentants des parents.

- Ces élections ont lieu via un vote électronique.
- Calendrier :
 - Établissement de la liste électorale : 20/09/2024
 - Date limite de dépôt des candidatures : 30/09/2024
 - Date limite pour remplacer un candidat qui se serait désisté : 02/10/2024
 - Élections : vote ouvert du jeudi 10/10/2024 8h au vendredi 11/10/2024 12h.

Avis favorable : 18 Avis défavorable : 0 Abstention : 0

8. Indemnités pour mission particulière (pour avis).

Texte de référence: circulaire 2015-058 du 29/04/2015

<https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf/circ?id=44032>

Les IMP sont classées ainsi :

- Coordination de discipline
- Coordination EPS
- Coordination de cycle d'enseignement
- Coordination de niveau d'enseignement
- Référent Culture
- Référent pour les ressources et usages pédagogiques numériques
- Tutorat des élèves en lycée
- Référent décrochage
- Autres missions d'intérêt pédagogique et éducatif

- 5 taux annuels forfaitaires
- Les heures supplémentaires (HSE ou HSA) ne peuvent être accordées que pour du face à face pédagogique (cours).

Coordination

Anglais	Edwan Fadi	0,5
	Tabet Maryse	0,5
Arabe	Chami Zina	1
EPS	Reguei Mohamed	2
Espagnol	Dubouchet Aurélie	0,5
Histoire-Géographie	Boillot Isma	1

Lettres	Bourahla Aziza	1
Maths	Fellache Salim	0,5
	Paillot Cécile	0,5
Physique-Chimie	Latreyte David	1
SVT	Hasnaoui Camilia	0,5
	Serrano Nicolas	0,5
Technologie (PIX)	Benamar Aziz	0,5

Autres missions d'intérêt pédagogique

Label EFE3D	1	C. Hasnaoui
Référent UNESCO	0,25	A. Langlois
Contact Egalité	0,25	I. Boillot
Accompagnant pédagogique	0,5	C. Hasnaoui
	0,5	N. Serrano
	0,5	C. Létoffé
Projets annuels		
Webradio et JR	0,5	C. Zegdane
	0,5	E. Flahaut
	0,5	A. Pappalardo
Ateliers		
Prépa IEP	0,5	C. Zegdane
	0,5	V. Lavoye
Prépa MUN	1	F. Edwan
Prépa IELTS	0,5	Mme Tabet
Ateliers management	0,5	S. Benfoughal
Test d'entrée	0,5	S. Fellache
	0,5	C. Létoffé
Compétitions sportives	1	H.Znaidi

Avis favorable : 18 Avis défavorable : 0 Abstention : 0

Question d'un parent élu : Va-t-on proposer une préparation pour les parcours d'études de médecine ?

La proviseure répond que ce n'est pas prévu pour le moment.

Un parent d'élève demande si nous avons un retour des élèves post baccalauréat. Madame la proviseure répond que le lycée connaît les orientations post-bac. . Le conseiller des français indique que les anciens élèves de Massignon sortent du cocon du lycée et que l'adaptation au post-bac , hors des Émirats, est parfois difficile.

9. Questions diverses.

QD1: Serait-il possible de créer des adresses email spécifiques pour le Conseil d'établissement et le Conseil d'école afin de mieux diriger les questions et commentaires des parents ?

R1: Les parents élus précisent que ce serait une adresse sous domaine llm.education.

La proviseure répond que cela ne sera pas possible car nous ne pourrions pas gérer le flux trop important de mails. La proviseure explique que cette démarche risque de diluer le rôle des parents élus qui sont une interface et un filtre entre la direction et les parents. Néanmoins, une campagne sur les canaux de communication peut être envisagée.

M Alaoui quitte le conseil d'établissement à 18h54. Il a préalablement prévenu Mme la proviseure de son départ.

QD2: Pourrait-on recevoir les tarifs officiels pour l'année 2024-2025 ?

R2: Les tarifs sont en ligne <https://llm.education/admissions/#tarifs2024>

QD3: Point relatif au Bâtiment 'B' est-il inscrit à l'ordre du jour du Conseil d'Administration de l'AEFE.

R3: Traité plus haut

QD4: Résultats des dernières analyses de l'eau des fontaines en attente ; obtenir une mise à jour sur la vérification de l'installation du système UV.

R4 : Les fontaines ont été changées. Les derniers tests effectués sont satisfaisants.

QD5: Camps extra-scolaires pendant les vacances

R5: La question est à l'étude ; il y aura un camp Fabld en octobre. Cela ne pourrait se faire que pour les petites vacances (octobre et février) car cela exige la présence d'un personnel de direction sur place.

QD6: Nouvelles mesures que l'établissement va entreprendre pour lutter contre le harcèlement cette année et voir comment le CAPE peut contribuer ou supporter.

R6: Formation pHARe; enquête de climat scolaire AEFÉ; médiation par les pairs relancée.

QD7: Lors du dernier CE, nous avons partagé avec l'ambassadeur l'urgence de préparer un plan de développement à long terme du LLM. Surtout en ce qui concerne l'immobilier. Est-ce que des démarches ont/vont être entreprises dans ce sens ?

R7: La réflexion n'est pas entamée ; la question immobilière dépend des autorités de tutelle en France. Aujourd'hui, la direction passe la majorité de son temps à travailler pour satisfaire les exigences des autorités locales.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h10.

Youcef Benhamou, secrétaire de séance
Mme Langlois secrétaire de séance adjoint

Anne-Sophie GOUX
Proviseure

